

Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière

4. Cadre bâti et des axes structurants

Activité de participation publique

Atelier participatif

Date et heure

Le 16 février 2023, à 19 h

Lieu

En présence : maison Maizerets, 2000, boulevard Montmorency

En ligne : par le biais de l'application Zoom

Nombre de personnes présentes :

En salle : 15

En ligne : 5

Participation

Conseillers municipaux

- M^{me} Marie-Pierre Boucher, membre du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et conseillère municipale, district électoral de Louis-XIV
- M. Claude Lavoie, membre du comité exécutif, conseiller municipal, district électoral de Saint-Rodrigue
- M. Claude Villeneuve, conseiller municipal, district électoral de Maizerets-Lairet
- M^{me} Jackie Smith, conseillère municipale, district électoral de Limoilou

Personnes-ressources

- M^{me} Annie Boisvert, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M^{me} Marie-Pierre Larose, conseillère en urbanisme, Service de la gestion du territoire
- M. Benoit Mimeault, chef de tronçons, Bureau de projet du tramway de Québec

Animation de la rencontre

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Mise en contexte

La Ville de Québec souhaite élaborer une Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière. Une réflexion s'avère pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années : l'implantation du tramway, le développement de l'écoquartier D'Estimauville et de l'Espace d'innovation D'Estimauville, le redéveloppement des Galeries de la Canardière, la construction du nouveau complexe hospitalier (NCH) et le déploiement éventuel de la zone InnoVitam. Ainsi, la Ville a lancé une démarche de participation publique pour inviter les citoyens à rêver les quartiers de la Canardière et à collaborer à l'élaboration de sa Vision d'aménagement.

Les citoyens qui habitent, travaillent ou fréquentent le secteur ainsi que les acteurs économiques, institutionnels ou communautaires intéressés ont été invités à partager leur connaissance du milieu et à donner leur avis sur diverses thématiques. L'habitation, le développement durable avec son volet environnement, social et économique, le cadre bâti et les axes structurants et la mobilité furent abordés lors de cinq soirées.

Objectifs des rencontres

- Impliquer les citoyens dans la démarche participative en amont de l'élaboration de la Vision;
- Présenter la démarche d'élaboration de la Vision d'aménagement et le portrait du territoire visé;
- Recueillir les points de vue des citoyens sur les différentes thématiques;
- Connaître les attentes et les préoccupations des citoyens.

Communication

Des moyens de communication variés ont été utilisés pour inviter les citoyens aux activités de consultation.

- Cartons d'invitation distribués aux portes des citoyens concernés;
- Communiqués de presse;
- Site Web de la Ville;
- Réseaux sociaux;
- Actualités dans les pages Web des arrondissements;
- Envoi courriel à des listes d'abonnés (conseils de quartier, arrondissements, personnes intéressées par le projet);
- Kiosque d'information lors de porte ouverte;
- Séances d'information.

Documentation

La documentation en lien avec la démarche consultative est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=75>

Pour en savoir plus sur le projet de Vision d'aménagement, vous pouvez consulter la page Web du projet : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/visions/quartiers-canardiere/index.aspx

Déroulement des ateliers

Visant à mettre en commun les réflexions et les expertises citoyennes, cet exercice collaboratif se déroulait en formule hybride. C'est-à-dire que des participants étaient présents dans une salle avec les intervenants de la Ville et d'autres participaient à l'atelier en visioconférence.

À la suite d'une présentation sur la démarche d'élaboration de la vision d'aménagement, du portrait du territoire visé et de ses enjeux, les participants étaient divisés en sous-groupe pour discuter des différentes thématiques. Ils ont bénéficié d'outils tels que des cartes et des photos présentant des exemples inspirants. Des supports visuels (cartes, concepts préliminaires, etc.) étaient projetés sur l'écran et disposés sur les tables pour supporter les échanges.



Les professionnels de la Ville et les conseillers municipaux assistaient aux échanges des sous-groupes. Durant les échanges, ils pouvaient être interpellés pour répondre à des questions.

Une plénière, réunissant l'ensemble des participants en salle et en visioconférence, complétait l'activité. Un représentant de chaque sous-groupe présentait alors une synthèse des commentaires et des opinions émis lors de leurs échanges. Les autres participants pouvaient aussi intervenir pour compléter la synthèse exposée par leur représentant ou poser des questions.

La durée des ateliers était de trois heures. Les questionnaires contenaient environ une quinzaine de questions.

Secteur d'intervention

Le secteur visé concerne le quartier de Maizerets ainsi qu'une partie du quartier du Vieux-Moulin. Il est délimité par la voie ferrée parallèle au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest, l'autoroute Félix-Leclerc au nord, les avenues De la Lande et Saint-Ulric à l'est ainsi que l'autoroute Dufferin-Montmorency au sud. Le secteur d'intervention englobe ainsi trois stations de tramway, en plus du pôle d'échanges D'Estimauville.



PREMIÈRE PARTIE : LES USAGES



Avant de commencer cet atelier participatif, les participants ont reçu l'information pertinente quant aux différentes caractéristiques de chacun des axes structurants du secteur. Ces axes identifiés sont : le chemin de la Canardière, les boulevards Saint-Anne et Henri-Bourassa et la 18^e Rue. Les participants notaient leurs commentaires directement sur les cartes identifiant ces axes. Les sujets des usages, bâtiments, aménagements et des espaces publics furent discutés.

Question 1. Certains usages sont-ils trop peu présents et devraient être ajoutés? Lesquels et à quels endroits idéalement?

Chemin de la Canardière

- Commerces abordables et services répondants aux besoins et revenus des résidants (5)
- Commerces de proximité insuffisants (4)
- Offre limitée de restaurants (2)
- Peu de restaurants ouverts le soir (2)
- Espaces culturels (2)
- Mixité d'usages : ajouter tous les usages possibles
- Conserver les usages actuels
- Un marché sur le parvis de l'église
- Mélange commercial et résidentiel
- Magasins d'économie familiale
- Centre communautaire
- Centre de la petite enfance
- Lieu de formation aux adultes
- Logements sociaux

Boulevard Henri-Bourassa

- Logements sociaux (2)
- Coopératives de logements
- Restaurants
- Commerces de proximité
- Commerces bon marché, de seconde main, friperies
- Centre de conditionnement physique

18^e Rue

- Logements sociaux (2)
- Habitation mixte : logements sociaux, logements abordables, commerces au RdC
- Commerces
- Marché local

Boulevard Saint-Anne

- Logements sociaux (2)
- Logements
- Coopératives de logements
- Commerces
- Commerces de proximité
- Pour le secteur D'Estimauville : commerces au RdC
- Café
- Terrasse
- Friperie
- Clinique médicale publique avec ou sans rendez-vous
- Requalification culturelle
- Lieu de formation en agriculture urbaine
- Piscine municipale avec infrastructures de loisir

18^e Rue, boulevard Henri-Bourassa et boulevard Sainte-Anne

- Les participants soulignent l'importance de développer le logement social et pas juste des logements privés.
- Proposition d'avoir une mixité des usages avec une meilleure cohabitation de petits commerces au rez-de-chaussée et de logements en haut comme sur l'avenue Cartier.

Question 2. À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?

- Aucun ajout industriel, car le quartier est saturé en contaminants (4)

Boulevard Henri-Bourassa

- Manufactures
- Espaces d'entreposages

Boulevard Sainte-Anne

- Condos de luxe
- Garages automobiles
- Bars et casinos
- Usines
- Manufactures
- Stationnement

Question 3. Y a-t-il des sites ou secteurs qui mériteraient d'être développés ou redéveloppés?

- Les sites visés par InnoVitam
- Les sites visés par le Port de Québec

Chemin de la Canardière

Garage municipal en centre social autogéré (4)

- Repenser le quartier pour que les gens puissent se former, créer des tremplins, des plateformes de travail afin d'intéresser les jeunes à des métiers divers : arts de la scène, arts visuels, travail infirmier, agriculture, construction.
- Le garage municipal pourrait être aménagé en espace vert et utilisé par les résidants du secteur. Ajouter le côté social : café, logements sociaux, logements étudiants, centre communautaire, frigo commun, boulangerie, friperie, épicerie, espaces communs de travail, épicerie en vrac, comité association citoyenne, lieux de rencontre et jeux de pétanques.

Stationnement en face du CHSLD (avenue de Villebon) (4)

- Logements sociaux et parc avec canopée et commerces de proximité
- Construire des stationnements souterrains afin de le déminéraliser et verdir davantage ce terrain

Les Galeries de la Canardière (4)

- Logements sociaux et espaces verts.
- Beaucoup de potentiel pour accueillir une bonne densité
- Attention d'avoir un développement cohérent du secteur
- Doit répondre aux besoins de résidants du secteur

Boulevard Henri-Bourassa

- L'ancien terrain *Gaétan Moto* et le magasin *Matelas Dauphins* en logements sociaux avec de la verdure
- Terrain de la compagnie *U-Haul* en logements sociaux et en commerces bon marché
- Côté ouest à redévelopper : habitations, commerces de proximité

Boulevard Sainte-Anne

- Transformer les garages automobiles en logements sociaux
- Bars et salles de jeux en logements abordables avec des commerces de proximité
- Terrain derrière la CNSST en espaces verts et en corridor de biodiversité
- Ancien terrain de SICO en espace vert et en corridor de biodiversité avec des haltes vélos
- *Clinique Mailloux* en centre médical de proximité avec des services en priorité pour les résidants du quartier, immigrants et personnes démunies
- Améliorer la rue commerciale et diminuer le résidentiel

DEUXIÈME PARTIE : LES BÂTIMENTS

Question 4. Quelles sont les caractéristiques ou composantes des bâtiments à conserver et à valoriser?

Boulevard Sainte-Anne

- Les maisons individuelles et les bâtisses plus anciennes doivent être conservées et des (subventions données aux propriétaires pour améliorations)

Question 5. À l'inverse, quels éléments des bâtiments gagneraient à être transformés?

Boulevard Sainte-Anne

- Éradiquer les usines, les manufactures, les garages automobiles et les bars (bâtisses vieilles, délabrées et peu attrayantes)
- Repenser et redévelopper Le *Maxi* (commerces bon marché à conserver, mais stationnement trop grand). « Il pourrait être intéressant d'avoir des logements au-dessus, particulièrement des logements sociaux. Il faut plus de verdure et de canopée dans le secteur ».
- Transformer le *Village des valeurs*. « Comme il y aura le tramway, le stationnement n'est plus nécessaire. Il peut y avoir un mélange d'espaces verts, de logements sociaux et de locaux pour une friperie, des commerces bon marché et de seconde main. »
- Transformer les anciens locaux de *Sico* en espace vert et en corridor de biodiversité

Question 6. Quels types de bâtiments devraient être privilégiés? Quels endroits (actuellement, construits ou non) pourraient accueillir des projets de densification?

- Le secteur D'Estimauville pourrait accueillir plus de hauteur comme des 8 étages (2)
- Favoriser davantage les toits verts et autoriser les jardins sur les toits de tous les bâtiments (exemple : la Petite-Patrie) (2)
- Bâtiments haute performance énergétiques : utiliser le passif solaire, les matériaux recyclés ou faibles en carbone, les structures de bois québécois, le chauffage géothermique
- Toits solaires avec piscine et terrasse

18^e Rue

- Rester à des hauteurs de moins de 9 ou 10 étages
- Ne pas construire trop haut

Chemin de la Canardière

- Densifier le bâtiment du *Jean Coutu* et le monter en étages
- Densifier en hauteur le *Village des valeurs*
- Tracé respectueux des maisons à l'arrière
- Travail sur l'esthétisme des bâtiments, l'architecture
- Quartier industriel ouvert qui empiète sur la qualité de vie du quartier
- Gros stationnement que l'on pourrait utiliser
- Éviter d'avoir des bâtiments à plus de 4 étages afin de maintenir l'aspect urbain du secteur et le sentiment de quartier
- Ne pas faire comme le boulevard Charest et s'inspirer du PPU Hamel-Laurentienne

18^e Rue, boulevard Henri-Bourrassa et boulevard Sainte-Anne

Future place des Goglus (Écoquartier D'Estimauville)



- Importance de maintenir une forme urbaine des bâtiments dans le secteur de Maizerets
- Éviter de construire en hauteur et favoriser plutôt la construction de duplex, de triplex ou un logement à 4 étages maximum
- Créer des aires qui circulent en avant et en arrière des bâtiments, avec des cours privées à l'arrière pour les familles
- Trouver un équilibre dans le développement de la zone InnoVitam en incorporant des logements sociaux, des organismes communautaires et d'autres bâtiments afin de favoriser la mixité sociale

TROISIÈME PARTIE : AMÉNAGEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Question 7. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour que les piétons, cyclistes et automobilistes vivent une expérience plus agréable?

Chemin de la Canardière

- Plus de trottoirs larges (2)
- Plus de pistes cyclables (2)
- Plus de bancs
- Éclairage important pour le sentiment de sécurité
- Dans le secteur, beaucoup d'enfants marchent pour se rendre à l'école. Les axes du quartier sont très dangereux pour les piétons et les cyclistes.
- Faire un corridor piéton végétalisé sur le chemin de la Canardière
- Fresque d'art, arbres, jardins communautaires, mobiliers urbains, parc
- Faire des rues-écoles : écoles des Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio
- Diminuer de quatre voies automobiles à deux voies

Boulevard Sainte-Anne

- Avoir une piste cyclable sécuritaire (2)
- Réaménagement pour que la vitesse des automobilistes ne dépasse pas 30km/h (2)
- Réduire la circulation en diminuant le nombre de voies (2)
- Passages piétons (2)
- Verdir le long des trottoirs (2)

- La transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain (2)
- Poursuivre la piste cyclable et la connecter aux autres
- Vitesse au secteur D'Estimauville
- Ajouter des haltes vélos
- Interdire le stationnement sans vignette
- Arrêts d'autobus avec abris
- Manque de bancs pour que les personnes âgées s'arrêtent pendant leur marche
- Le long du boulevard Sainte-Anne est moche
- Fermer l'accès à l'autoroute
- Donner l'accès au fleuve par l'ajout d'une piste cyclable

18^e Rue

- Pas conviviale et dangereuse (2)
- Arrêts d'autobus plus conviviaux
- Corridor de vent désagréable pour les piétons
- Convivialité piétonne
- Viaduc : partage piétons-cyclistes à repenser, conserver deux voies partagées tout le long

Boulevard Henri-Bourassa

- Réduire à une voie de chaque côté (3)
- Vitesse (2)
- Réduire le camionnage
- Éclairage central
- Stationnement pour les vélos
- Halte vélo
- Améliorer la piste cyclable avec plus d'intersections
- Pistes cyclables : besoin de liens sécuritaires avec le quartier Maizerets
- Traverse piétonne prioritaire pour améliorer la sécurité
- Passages piétons
- Trottoirs sécuritaires

18^e Rue, boulevard Henri-Bourassa et boulevard Sainte-Anne

- Verdir les axes (2)
- Rues résidentielles à 30km/h et unidirectionnelles (2)
- Mettre davantage de mobiliers urbains
- Retirer des voies pour élargir les trottoirs et renforcer la sécurité des piétons
- Avoir un quartier plus inclusif et esthétique par l'ajout d'art sur les axes
- Avoir des feux de signalisation qui, lorsqu'on appuie sur le bouton pour la traverse piéton, changent instantanément pour permettre aux piétons de traverser. De tels feux permettraient de donner vraiment la priorité aux piétons.
- Recharge pour vélos électriques en bordure de route
- Temps de passages piétons plus long pour plus de sécurité
- Adopter des rues cyclistes et piétonnes

- Dans les rues résidentielles : éclairage au LED qui s'adapte avec le mouvement (piéton, vélo, auto, etc.) pour économiser l'énergie
- Lampadaires plus bas
- Pas de lumières bleues et blanches

Question 8. En complément des aménagements prévus pour le tramway sur le chemin de la Canardière, y a-t-il des espaces qui méritent d'être améliorés? Lesquels?



Chemin de la Canardière

- Manque d'espaces de rencontres
- Manque d'espaces verts
- Côté ouest d'Henri-Bourassa à réaménager, pour avoir un possible tramway phase 2 nord-sud

Question 9. Y a-t-il des points de vue ou des paysages à mettre en valeur? Lesquels?

Boulevard Sainte-Anne

- Depuis le terrain Sico, on voit le fleuve. C'est un endroit parfait pour faire un point de vue.

CARTE



Les participants avaient à leur disposition une grande carte détaillée du secteur à l'étude. Ils pouvaient donc situer géographiquement leurs commentaires et leurs observations.

Nous avons compilé toutes les données inscrites directement sur la carte. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

Chemin de la Canardière

Mobilité

- Trottoirs plus larges, conviviaux (2)
- Vélo station à l'arrêt Bardy (2)
- Bancs
- Renforcer comme axe piéton
- Axe dangereux et pas éclairé
- Faire des avancées de trottoirs Villebon/Canardière
- Rue conviviale sur l'avenue de Villebon
- Pistes cyclables
- Piste cyclable sécurisée pour rejoindre le cégep
- Entre le CHSLD et l'église, favoriser la perméabilité piétonne en sécurisant les traverses
- S'inspirer du concept de la Ville en 15 minutes dans lequel nous pouvons tout faire à proximité en 15 minutes et à une distance de 15 kilomètres.

Verdir

- Beaucoup d'arbres (3)
- Gestion des eaux de pluie (2)
- Corridor de biodiversité
- Conserver et mettre en valeur le corridor de verdure sur côté nord du chemin de la Canardière en face de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- « Pour résoudre le manque d'espace vert, la bonification et la construction d'infrastructures vertes comme à d'Estimauville ont été formulées. Pour cela, il faut revoir la réglementation afin d'inciter les promoteurs d'intégrer des infrastructures

vertes (exemple de Gatineau) dans le but de lutter contre les îlots de chaleur et planter davantage d'arbres. Ainsi, il pourrait avoir la création d'un réseau entre les espaces verts dans le secteur. »

Cadre bâti

- Ne pas dépasser 6 étages en hauteur, idéalement 4 étages (2)
- Ajouter des étages à la bibliothèque Marie-Claire-Blais (anciennement de Canardière)
- Favoriser l'implantation de façade parallèle sur le chemin de la Canardière
- Éviter les stationnements et les espaces vides

Fonctions

- Centre social autogéré à la place du garage municipal (3)
- Faire de l'habitation (coin Montmorency/Canardière) (2)
- L'ancien terrain de *Gaétan moto* : logements sociaux et pour les étudiants
- Couper le stationnement de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec pour le transformer en parc, jardins communautaires, fontaine et endroits de détente pour personnes âgées
- Coin boul. Montmorency/Canardière : épicerie
- Côté sud du chemin de la Canardière : du communautaire et des logements
- Petits commerces : boulangeries, cafés comme sur la 3^e Avenue
- Placette coin Sainte-Anne/Canardière
- Embellir le bar-pub sur le chemin de la Canardière près de l'avenue de Vitré
- Commerces au RdC
- Garage du chemin de la Canardière : en faire des espaces verts
- Mural d'art sur le garage municipal

Site des Galeries de la Canardière

- Petits commerces spécialisés et familiaux (2)
- Résidentiel aux étages supérieurs
- Logements sociaux
- Plus d'espaces verts, arbres et bancs

Carrefour Saint-Pascal-de-Maizerets

- Bâtiment avec resto au RdC et logements sociaux aux étages (5)
- Marché public sur le parvis de l'église (2)
- Friperie (2)
- Commerces de proximité
- Pétaque et croquet
- Pérenniser la place éphémère

- Centre communautaire
- Frigo-partage
- Pub, épicerie communautaire
- Ancien salon funéraire à conserver
- Place d'animation publique (avenue Champfleury/18^e Rue) avec mobilier urbain

Boulevard Sainte-Anne

- Faire un corridor de biodiversité avec une variété de plantes (3)
- Verdir tout le tronçon (3)
- Verdir l'îlot du restaurant du *China Garden*
- Verdir l'îlot de la *clinique Mailloux*
- Ajouter des aménagements comestibles
- Secteur D'Estimauville : plus d'arbres et des espaces verts
- Verdir les stationnements du *Maxi*, du *Village des valeurs* et du restaurant au coin Saint-Anne/Canardière
- Faire des stationnements souterrains
- Trop de béton et de stationnements Habitation au-dessus du restaurant *China Garden*
- Habitation au-dessus de la *clinique Mailloux*
- Habitation au-dessus des motels
- Améliorer la circulation piétonne

18^e Rue

- Faire une voie réservée pour les autobus et les vélos (2)
- Manque de lieux de rencontres et de loisir, exemples : pétanque et jardins (2)
- Accès au transport
- Jeux d'accessibilité coin 18^e Rue/Avenue de Villebon
- Faire une passerelle piétonne sécuritaire au-dessus de la 18^e Rue pour rejoindre l'avenue de Villebon
- Conserver les arbres
- Entre la voie ferrée et le boulevard Henri-Bourassa : réduire le nombre de voies, augmenter la largeur des trottoirs et ajouter du verdissement
- Moins d'éclairage blanc de type stationnement au coin de la 18^e Rue et de la voie ferrée
- Hauteur maximale actuelle atteinte pour le bâtiment de ce tronçon
- Revaloriser le stationnement au coin de l'avenue Bergemont
- Faire un parc au coin de l'Émerillon
- Pas sécuritaire
- Traverses pour vélos sous le viaduc ferroviaire
- Projet commercial : au coin de l'avenue de Vitrée et 18^e Rue
- Logement social : coin de l'avenue de Vitrée et 18^e Rue
- Danger piéton au coin du boulevard Henri-Bourassa/18^e Rue

- Verdir les stationnements
- TROP de béton

Boulevard Henri-Bourassa/Chemin de la Canardière

- Faire un stationnement souterrain en face du CHSLD, avenue de Villebon (2)
- Faire un corridor de biodiversité sur le stationnement en face du CHSLD, avenue de Villebon (2)
- Faire un espace commercial avec commerces au RdC et habitation au-dessus en face du CHSLD, avenue de Villebon (2)
- Faire un stationnement étagé avec verdure en face du CHSLD, avenue de Villebon
- Secteur à revitaliser pour animer la place au coin du boulevard Henri-Bourassa/Canardière par des logements sociaux avec du commercial au 1^{er} étage
- Danger pour les piétons

Boulevard Henri-Bourassa

- Verdir sur l'ensemble de l'axe avec un corridor biodiversité (4)
- Manque de commerces de proximité (2)
- Enlever le stationnement temporaire de l'hôpital côté ouest du boulevard Henri-Bourassa, côté de la friche de la 41^e Rue et en faire des logements sociaux (1) et des espaces verts (2)
- Enlever le stationnement temporaire de l'hôpital côté est du boulevard Henri-Bourassa et faire un parc (2) jardin botanique, hôtel à insectes, espaces verts, centre culturel
- Faire un parc derrière les *Résidences du Sommet*
- Apaiser la circulation
- Moins de camionnage
- Moins de voies de circulation
- Lien cyclable protégé quatre saisons
- Voie cyclable sur le même côté
- Rétrécir le boulevard en enlevant une voie pour en faire une piste cyclable conviviale vers la Baie de Beauport
- Plus d'intersection pour les piétons avec de moins grandes distances pour traverser. Par Exemples : intersections Saint-Eugène, de l'hôpital et rue Jérémie-Fortin
- Redévelopper le secteur industriel
- Commerces au RdC
- Plus de restaurants ouverts le soir
- Créer de la vie autour de l'hôpital Enfant-Jésus avec des restaurants et des commerces de proximité
- Rapprocher le cadre bâti du trottoir
- Faire des 8 étages
- Navette entre les stationnements du nouveau centre hospitalier
- Remplacer *U-HAUL* en logements sociaux, commerces bon marché et de l'habitation

- Éclairage économique et sécuritaire, mais sans pollution lumineuse
- Trop de béton

Boulevard Sainte-Anne

- Accès au fleuve (3)
- Verdir (2)
- Logement social autour du pôle d'échanges avec le tramway (2)
- Logement au-dessus du *Maxi* et du *Village des valeurs* (2)
- Plus convivial, manque beaucoup d'amour et pas sécuritaire
- Élargir les trottoirs
- Lieu de rencontres pour tous les âges
- Moins industriel
- Moins de manufactures
- Commerces de proximité près du pôle d'échanges
- Aménagements pour vélos au futur pôle d'échanges avec garage pour les vélos et stations à vélos libre-service
- Jeux d'eau dans l'écoquartier
- Trop de béton : intersections d'Estimauville/Sainte-Anne
- Moins de stationnements en bordure des trottoirs près D'Estimauville
- Enlever le gros stationnement en façade comme celui du *Maxi* et du *Village des valeurs*
- Habitation en remplacement des garages au coin de Courtemanche
- Revitalisation entre les avenues Poulin et Yves-Montreuil
- Terrain vacant au coin de l'avenue Yves-Montreuil et du boulevard Sainte-Anne : revitalisation en habitation
- À partir de l'avenue du Sanctuaire, le boulevard Sainte-Anne est une barrière anthropique à réaménager
- Terrains *Sico*, intersections Sainte-Anne et de la voie ferrée, acquisition par la Ville pour un usage mixte avec de la verdure, de l'habitation, un corridor de biodiversité et une halte vélo
- Continuer la piste cyclable sur le boulevard Sainte-Anne vers l'est

Autres commentaires

- Boulevard Mgr Gauthier : piscine communautaire et commerces communautaires
- Verdir l'intersection de Mgr Gauthier/ D'Estimauville
- Habitation dans le stationnement du *Tim Horton* avec commerces au RdC
- Vélo sur l'avenue Mailloux
- Revoir la circulation de transit sur l'avenue Champfleury
- Piste cyclable quatre saisons sur la 24^e Rue jusqu'à la rue de la Ronde
- Tout le quartier résidentiel au sud entre Bardy et Niverville : interdire le stationnement sans vignette
- Cible de 40 % de canopée dans Maizerets
- Boulevard urbain au lieu de l'autoroute

- Pas d'InnoVitam
- Secteur entre la voie ferrée et l'avenue de la Capricieuse : faire de l'habitation
- Nord du secteur du chemin de la Canardière : bâtiments aux formes pas très jolies à remplacer par des logements sociaux
- Secteur Saint-Pie X : bonifier autour et ajouter des lieux culturels
- Deux règles pour le quartier : verdissement plus diversifié et petits commerces

Réalisation du rapport

Date

Juillet 2023

Réalisé par

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec

Correction du français et mise en page du document : M^{me} Mélanie Courteau, conseillère à l'information, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec